

Résolution 871, «Résolution pour faire droit à Denise Cléroux Deslandes».

Résolution 872, «Résolution pour faire droit à Marie-Claire-Lyse Levasseur McKenzie».

Résolution 873, «Résolution pour faire droit à Sylvia Dankner Arron».

Résolution 874, «Résolution pour faire droit à Winifred Daphne Bratby Higton».

Résolution 875, «Résolution pour faire droit à Cora Cloutier Vaillancourt».

Résolution 876, «Résolution pour faire droit à Mary Margaret Blades Perron».

Résolution 877, «Résolution pour faire droit à Anne Holdridge Gearey».

Résolution 878, «Résolution pour faire droit à Renée-Augustine Ray Léonard».

Résolution 879, «Résolution pour faire droit à Stanislaw Nowak».

Résolution 880, «Résolution pour faire droit à Lise Dubois Séguin».

Résolution 881, «Résolution pour faire droit à Claude Tessier».

Résolution 882, «Résolution pour faire droit à Veronica Mary Wyszynska Dunski».

Résolution 883, «Résolution pour faire droit à John Stasaitis».

Résolution 884, «Résolution pour faire droit à Hazel Isabel Vahlkamp Eaves».

Résolution 885, «Résolution pour faire droit à Anne MacNaughton Artagnan Darlington».

Résolution 886, «Résolution pour faire droit à Frederick Howard Wamboldt».

Résolution 887, «Résolution pour faire droit à Elli Paula Sophie Bauersfeld Paul».

Résolution 888, «Résolution pour faire droit à Marie-Michelle-Christine Vézina Khaliq».

Résolution 889, «Résolution pour faire droit à Denise Guilbeault Clermont».

Résolution 890, «Résolution pour faire droit à Marie Madeleine Sontag Munz, autrement connue sous le nom de Marie Madeleine Sontag Minz».

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la désorganisation et les pertes qu'entraînent les grèves des services publics,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur MacKenzie attirant l'attention du Sénat sur la question du financement des universités,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.